



La renaturation de la Thièle est en cours depuis un an. MICHEL DUPERREX

Le lit de la Thièle reprend ses aises

YVERDON-LES-BAINS

Les travaux de renaturation et de sécurisation de la rivière sont à mi-parcours. Ce chantier est d'une ampleur inédite dans le canton.

DOMINIQUE SUTER

Lancé en avril 2018 par l'État de Vaud et la Cité thermale, le chantier d'aménagement de la Thièle est à mi-parcours. Il fait écho à d'autres réalisations, comme la renaturation de la réserve des Îles des Vernes, ou la revitalisation de l'embouchure du Mujon, actuellement soumise à l'enquête publique.

À la fin du XIX^e siècle, on s'attachait à maîtriser le cours d'eau en lui imposant un tracé rectiligne. Aujourd'hui, le but est toujours de contenir ses débordements, mais les autorités tendent à redonner à la Thièle un tracé qui soit le plus proche possible de son fonctionnement naturel.

Ce chantier s'étale sur trois secteurs. La rivière a été élargie de 20 mètres en rive gauche, sur 1,8 km. Un bras de rivière secondaire a été créé, et les berges sont façonnées en forme d'épis, ce qui

permet d'encourager une dynamique alluviale. Les deux tiers des aménagements prévus sont terminés. La pose de différentes structures dans le lit de la rivière, tels que des troncs ou des rochers pour favoriser les espèces piscicoles, reste à concrétiser.

Sur la rive droite, une nouvelle digue a été réalisée et renforcée avec des palplanches sur les deux tiers du tracé. Le même travail a été effectué sur 900 mètres le long du Canal du Déversoir. Il est encore prévu de renforcer les digues au niveau des jardins familiaux, ainsi que le long de la Thièle en aval du Pont Rouge, sur près de 1,2 km. Les travaux de gros œuvre seront terminés d'ici au printemps-été 2020. Ne restera alors plus qu'à reboiser les rives avec diverses essences d'arbres, arbrisseaux et buissons.

De la fraîcheur en été

Pas question d'aligner des peupliers comme par le passé! Des saules et diverses espèces indigènes seront plantés, de même que des buissons, de manière à apporter de l'ombre aux piétons et aux cyclistes qui s'y promèneront, et d'amener de la fraîcheur, favorable aux espèces piscicoles qui se trouvent dans la rivière. Les autres étapes, notamment dans

la plaine de l'Orbe, ont déjà été réalisées.

Les études préliminaires ont démarré entre 2003 et 2005. Dix ans de travaux ont suivi à Arnex-sur-Orbe, Pompaples et Chavornay, notamment. «Une bonne partie de ces réalisations a été effectuée dans le cadre d'entretien des rivières. Et comme tout s'est déroulé à satisfaction, nous n'en avons pas parlé. Mais désormais, à chaque fois que nous entreprendrons des travaux d'entretien, nous en profiterons pour renaturer les rives», relève la conseillère d'État Jacqueline de Quattro.

Le retour espéré de l'ombre commun dans la Thièle, du tarier pâtre – un passereau – et du muscardin, un mammifère qui ressemble à une souris et qui hiberne durant tout l'hiver, représente une plus-value écologique.

Quant au champ inondé volontairement, entre la Thièle et le Canal Occidental à Yverdon-les-Bains, à la demande des ornithologues ravis de voir les populations d'oiseaux limicoles s'arrêter à nouveau dans la région (*lire La Région du 29 avril 2019*), il semble faire l'unanimité. «Cet essai sera probablement pérennisé», conclut Jacqueline de Quattro.

Un exemple pour la renaturation du Rhône

D'autres étapes, sur d'autres cours d'eau, seront réalisées. «Nous avons du travail pour les trente à quarante ans à venir!», souligne la conseillère d'État Jacqueline de Quattro. Qui ajoute: «Nous sommes particulièrement attentifs aux réalisations sur la Thièle, car nous allons profiter de l'expérience acquise lorsque nous attaquerons les travaux de réaménagement du tronçon vaudois du Rhône. Ce sont deux dossiers relativement proches, car

ils doivent tous deux protéger les villes, les champs et permettre une renaturation.»

Si le projet de la Thièle ne coûtera «que» 18,5 millions de francs, dont 75% sont pris en charge par la Confédération, 20% par le Canton et 5% par la Ville, les travaux prévus pour le Rhône coûteront, quant à eux, un demi-milliard de francs à l'État de Vaud, soit 10% du projet total. Le solde sera assumé par le Valais. • D. S.